

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR

#### RÈGLEMENT N° VA-1277

#### **CONCERNANT L'ACQUISITION DE TRANSFORMATEURS DE DISTRIBUTION ET L'EMPRUNT NÉCESSAIRE AU PAIEMENT DES COÛTS QUI Y SONT RATTACHÉS**

---

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville d'Amos, QUE lors de la séance ordinaire du 19 février 2024, le conseil d'Amos a adopté le règlement n° VA-1277 concernant l'acquisition de transformateurs de distribution et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés.

En date du 2 avril 2024, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation par l'entremise de la directrice de la normalisation, de l'information financière et du financement, Mme Katia Chastenay, a approuvé ledit règlement.

Ce règlement est maintenant déposé au Service du greffe de la Ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et il entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Amos, ce 9 avril 2024.

La greffière,

Claudyne Maurice, avocate

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Claudyne Maurice, greffière de la Ville d'Amos, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis ci-dessus sur le site Web de la Ville d'Amos le 9 avril 2024 et en affichant une copie au bureau de la Ville le même jour.

Amos, le 9 avril 2024

---

M<sup>e</sup> Claudyne Maurice, greffière